

RAPPORT ARTICLE 29LEC

CA INDOSUEZ

INTRODUCTION

La Loi « Energie Climat » de novembre 2019 et son décret d'application de mai 2021 encadrent le reporting extra-financier des acteurs de marché et définissent les informations à publier sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur politique d'investissement, ainsi que sur les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et lutter contre le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité.

Ce Rapport répond à cette exigence réglementaire concernant les services de gestion sous mandat et de conseil que CA Indosuez propose à ses clients - le service de gestion sous mandat (hors produits structurés dont le service de gestion sous mandat est assuré par CA Indosuez) étant assuré par le biais de sa filiale de gestion CA Indosuez Gestion, sans faire de distinction entre les différentes classes d'actifs, les méthodologies et moyens mis en œuvre étant les mêmes.

DISPOSITIONS ISSUES DES DISPOSITIONS DE L'ART. 29 DE LA LOI RELATIVE A L'ENERGIE ET AU CLIMAT

I) Démarche générale de CA Indosuez sur la prise en compte des critères ESG

1. Présentation résumée de la démarche générale de l'entité sur la prise en compte de critères ESG

La prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) figure parmi les préoccupations essentielles de CA Indosuez qui a fait de l'investissement responsable l'une de ses principales stratégies de développement, en cohérence avec le pilier sociétal de son projet d'entreprise et celui du groupe Crédit Agricole SA.

Politiques ESG et de prise en compte des risques en matière de durabilité

A cet effet, CA Indosuez a pleinement participé à la définition des politiques ESG et de prise en compte des risques en matière de durabilité du groupe Indosuez Wealth Management, politiques disponibles sur le site de CA Indosuez France (<https://france.ca-indosuez.com/indosuez-en-france/notre-approche-de-la-conformite>) et déclinées tant par elle que par sa filiale CA Indosuez Gestion.

Méthodologie Amundi

La politique ESG de CA Indosuez a pour fondement la méthodologie élaborée et mise en œuvre par Amundi basée sur :

- Une approche « best in class » qui évalue 37 critères E, S et G – 16 génériques communs à l'ensemble des secteurs et 21 spécifiques propres aux enjeux des différents secteurs, pondérés de manières différentes selon qu'ils sont jugés clés ou pas dans le secteur concerné ;
- Une politique d'exclusion qui concerne l'armement, le tabac, le charbon, les activités contraires aux 10 principes du Pacte Mondial des Nations-Unies liées au respect du droit de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption ;
- Une analyse qualitative menée par 25 experts qui rencontrent les sociétés, des experts et s'appuient sur de la recherche externe spécialisée.

Ainsi les titres vifs – actions et obligations, les OPC – interne et externes – font l'objet d'une notation ESG de 0 à 100 qui est communiquée aux clients sur leurs relevés de portefeuille.

Durabilité

La réglementation SFDR a défini la notion de risque en matière de durabilité comme « *un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.* »¹

En application du règlement SFDR, la politique de prise en compte du risque en matière de durabilité déterminée au niveau du Groupe Indosuez a pour effet d'exclure de ses investissements tout émetteur présentant des risques de durabilité extrêmes, ce qui se traduit par exemple par l'exclusion systématique des émetteurs les plus mal notés sur le plan de l'ESG (cf. Supra – Méthodologie Amundi) ou par l'exclusion de tout émetteur spécialement identifié par le Comité ESG d'Indosuez Wealth Management comme présentant un risque de durabilité extrême.

Enfin, CA Indosuez et CA Indosuez Gestion appliquent la politique de prise en compte des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité (« Principal Adverse Impact ») du Groupe Indosuez Wealth Management, disponible sur le site de CA Indosuez France.

2. Information des clients

La Politique ESG, la Politique de Risque de Durabilité ainsi que la Politique de Prise en Compte des Principales Incidences Négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité (PAI) sont disponibles sur le site internet de la banque, disponible auprès de tous les clients (<https://ca-indosuez.com/fr/nous-connaître/ethique-et-conformite>).

En complément, *via* des événements dédiés ou lors de rendez-vous « expert », les enjeux de la Finance Durable sont présentés pour sensibiliser les clients à ces enjeux et les encourager à les intégrer dans la gestion de leur patrimoine (par exemple : webinaire « fresque du climat », soirée thématique sur la protection des océans, présentation en rendez-vous de la méthodologie déployée par Amundi et plus généralement des impacts du changement climatique sur l'économie avec une approche risques/opportunités).

¹ Article 2.22) du Règlement 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »)

Lorsque des propositions d'investissement sont adressées aux clients, la documentation précontractuelle intègre les éléments réglementaires qui ont trait aux critères ESG.

Enfin, les relevés de portefeuille, envoyés à fréquence mensuelle, reprennent pour les titres vifs comme pour les OPC la notation ESG issue de la méthodologie d'Amundi préalablement présentée aux clients (Cf. Supra).

3. Produits financiers classés article 8 ou 9 au sens du règlement SFDR

a) Fonds

CA Indosuez ne gère pas d'OPC, mais commercialise des OPC dans le cadre de son activité de conseil (*advisory*) et en RTO. Dans ce cadre, une liste de fonds en architecture ouverte classifiés Article 8 ou Article 9 a été établie. Cette liste est reprise en Annexe 1 du Rapport.

b) Mandats

CA Indosuez propose à ses clients le mandat de gestion thématique *People & Planet*, axé sur les problématiques environnementale, sociale et de gouvernance. Géré au travers d'une sélection de fonds en architecture ouverte par CA Indosuez Gestion, *People & Planet* est un mandat international qui privilégie les actions (part en actions comprise entre 40 % et 75 %). Ce mandat est classifié SFDR Article 8.

Au 31/12/2022, les encours globaux sur le mandat *People & Planet* et sur les OPC classifiés Article 8 ou 9 au sens de la réglementation SFDR représentaient 1813 M€ soit 8,7% des encours globaux confiés par les clients de CA Indosuez (y compris le fonds en euros dans les contrats d'assurance-vie).

4. Adhésion à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label

CA Indosuez n'adhère à date à aucune charte, code, initiative ou ne dispose de label.

II) Moyens internes déployés par CA Indosuez

1. Description des ressources financières, humaines et techniques dédiées

Au sein de chaque entité du groupe Indosuez Wealth Management un collaborateur dédié a pour mission de promouvoir l'offre ESG auprès des équipes commerciales et des clients, en rendez-vous.

Il organise des formations pour les équipes commerciales et les anime tout au long de l'année via un réseau de « correspondants ESG » (communications, publications et réunions spécifiques).

En support, 2 gérants gèrent l'offre Responsable de CA Indosuez Gestion et participent également aux rendez-vous clients.

Quatre collaborateurs supplémentaires complètent ce dispositif et sont en charge du suivi réglementaire SFDR / Taxonomie - dans les équipes Risques, Compliance et RSE.

Pour des raisons de confidentialité nous ne pouvons indiquer de budget consacré aux données ESG liés aux investissements ESG.

2. Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes à l'entité

Concernant les collaborateurs, tel qu'indiqué précédemment, des séances de formation² sont organisées pour expliquer les enjeux, le cadre réglementaire, les objectifs de la Finance Durable ainsi que la méthodologie utilisée pour établir les notes ESG (méthodologie élaborée par Amundi et déclinée dans le groupe Indosuez Wealth Management, notamment chez Indosuez Gestion). L'objectif consiste à organiser une montée en compétence globale de l'ensemble des collaborateurs sur cette thématique, pour donner du sens aux actions qui en découlent.

En relais, de la documentation est mise à disposition de l'ensemble des équipes sur l'intranet et sur la base documentaire « clients ».

Concernant la connaissance des clients, une première question visant à capter leur appétence à la Finance Durable a été intégrée au questionnaire « Connaissance, Expérience, Situation financière et Objectifs d'investissements » et un questionnaire détaillé sur le recueil des préférences ESG est en cours de déploiement à date.

III) Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance au niveau de la gouvernance de l'entité

1. Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance en matière de prise de décisions relatives à l'intégration de critères ESG dans la politique et la stratégie d'investissement.

L'investissement socialement responsable est animé au niveau du groupe Indosuez Wealth Management au travers d'un Comité ESG trimestriel dont l'objectif est d'harmoniser les approches, de définir les méthodologies, de statuer sur les exceptions et d'apprécier les risques ESG, d'assurer la cohérence des décisions de gestions au sein du groupe. Participent à ces comités : des collaborateurs de l'Asset Management (y compris la Responsable Groupe), les équipes RSE et les Responsables de Pôles d'Expertise (notamment Actions, Fonds, *Capital Market*, Mandats).

La commercialisation de l'offre ESG fait l'objet d'un suivi mensuel au travers du Comité de Développement Commercial du groupe Indosuez afin de piloter la progression des encours et de coordonner les actions commerciales en ce sens.

Une synthèse mensuelle est également commentée en Comité de Direction sur la base de différents indicateurs relatifs à l'offre ESG et la Finance Durable.

En 2022, une présentation systématique est effectuée par la Responsable du Développement Durable et du Projet Sociétal sur la feuille de route, les enjeux RSE, du développement de l'offre et des opérations de mécénat.

² Au 31/12/2022 un module *e-learning* obligatoire sur le Projet Sociétal du Groupe (stock et flux), une session webinaire *all staff* sur la Réglementation Finance Durable et différentes conférences sur les enjeux climatiques (Fresque du Climat, Enjeux sur le Dérèglement Climatique)

Sur le plan réglementaire, la mise en conformité aux règles de la Finance Durable est pilotée par une collaboratrice dédiée et organisée autour de plusieurs instances : un comité Projet qui se tient toutes les deux semaines, un comité de pilotage resserré (de niveau Direction Générale) qui se tient tous les deux mois ainsi que des réunions de travail dédiées selon les lignes Métiers et produits concernés.

2. Inclusion dans la politique de rémunération d'informations sur la manière dont ces politiques sont adaptées à l'intégration des risques de durabilité conformément à l'article 5 du règlement SFDR

En ce qui concerne la politique de rémunération, de façon générale, CA Indosuez assure la conformité de sa politique de rémunération avec l'environnement juridique et réglementaire national, européen et international en vigueur. Elle intègre notamment les dispositifs de la Règle Volker, de la loi de Séparation Bancaire et Financière, de la Directive MIF, de la Directive sur la Distribution d'Assurances et du règlement européen *Sustainable Finance Disclosure Regulation* (SFDR) sur la prise en compte et l'intégration des risques en matière de durabilité.

3. Intégration des critères ESG dans le règlement interne du conseil d'administration ou de surveillance

Depuis 2022, le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration intègre dans son article 1.2 la prise en considération des enjeux sociaux et environnementaux dans les orientations de l'activité de CA Indosuez.

IV) Stratégie d'engagement de l'entité auprès des émetteurs ou des sociétés de gestion

La stratégie d'engagement de CA Indosuez est identique à celle de sa filiale Indosuez Gestion, disponible sur son site internet (<https://ca-indosuez.com/pdfPreview/33106>).

Le Groupe Indosuez Wealth Management a défini une politique de vote en cohérence avec les orientations du groupe Crédit Agricole en matière d'investissement responsable. Cette politique concerne à titre principal les activités de gestion de fonds ouverts et dédiés assurées par CA Indosuez Gestion (le bilan de cette politique pourra être consulté dans le rapport LEC 29 d'Indosuez Gestion).

Les sociétés concernées sont celles pour lesquelles nos positions consolidées représentent soit plus de 0,1 % du capital, soit plus de 10 M€, quelle que soit la classification du fonds actionnaire (Article 6, 8 ou 9 selon le Directive SFDR).

Cette politique de vote s'inscrit dans les orientations du groupe Crédit Agricole (et notamment d'Amundi) en matière d'investissement responsable. Elle reflète aussi les engagements plus spécifiques d'Indosuez en matière de Finance Durable et son implication comme actionnaire. Il s'agit d'établir une continuité et une cohérence entre la politique d'investissement des fonds gérés par nos sociétés de gestion (qui intègre une démarche ESG) et la politique de vote, qui doit également intégrer des critères de durabilité.

Cette politique vise à intégrer en priorité les objectifs suivants :

- Une défense de l'intérêt des investisseurs des fonds,
- Une vision à long terme de l'investissement,
- Une gouvernance claire,
- Un dialogue constructif entre actionnaire/investisseurs et dirigeants,
- Une attention particulière portée à la prise en compte des enjeux environnementaux,

- Une attention plus grande à la démarche sociétale des entreprises dans lesquelles les sociétés de gestion d'Indosuez investissent, notamment au travers des politiques de formation, de rémunération, de mixité (accès aux postes de management, équité des rémunérations, composition des organes de direction) et de diversité.

V) Taxonomie européenne et combustibles fossiles

Au 31/12/2022, la part des encours de CA Indosuez dans des activités alignées à la Taxonomie européenne ou investis dans le secteur des industries fossiles n'était pas calculée. Ainsi, CA Indosuez n'est pas en capacité de publier au 31/12/2022 :

- La part des encours concernant les activités en conformité avec les critères d'examen technique définis au sein des actes délégués relatifs aux articles 10 à 15 du règlement (UE) 2020/852 ;
- La part des encours dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles, au sens de l'acte délégué en vertu de l'article 4 du Règlement Disclosure (SFDR).

Les travaux en cours sont détaillés dans la section IX ci-dessous.

VI) Stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris relatifs à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et, le cas échéant, pour les produits financiers dont les investissements sous-jacents sont entièrement réalisés sur le territoire français, la stratégie nationale bas-carbone mentionnée à l'article L. 222-1 B du code de l'environnement

Depuis plusieurs années, le Groupe Crédit Agricole auquel appartient CA Indosuez n'a cessé de s'engager en faveur d'un retrait progressif des énergies fossiles. Dans un premier temps, cette volonté a été marquée, en 2015, par l'engagement de mettre un terme au financement de l'extraction du charbon puis, en 2019, par l'annonce de la fin du financement du charbon thermique (mines, centrales électriques, infrastructures de transport dédiées) à horizon 2030 (dans les pays de l'OCDE) et 2040 (dans le reste du monde). Ces objectifs s'inscrivent dans une démarche plus vaste incarnée par les trajectoires de décarbonation issues de l'adhésion à la *Net Zero Banking Alliance*.

Spécifiquement, à date, CA Indosuez n'a pas défini de stratégie ou de trajectoire d'alignement avec les objectifs internationaux des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris relatifs à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et avec la stratégie nationale bas-carbone, qu'ils s'agissent de ses activités de financement ou d'investissement. De plus, en particulier, concernant l'activité de Mandat de Gestion en Produits Structurés, CA Indosuez n'a pas défini au 31/12/2022 de stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris relatifs à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.

En revanche, un objectif de développement des encours catégorisés SFDR articles 8 et 9 a été fixé qui prévoit de les multiplier par 5 à horizon 2025.

Les travaux en cours sont détaillés dans la section IX ci-dessous.

VII) Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité. L'entité fournit une stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité, en précisant le périmètre de la chaîne de valeur retenu, qui comprend des objectifs fixés à horizon 2030, puis tous les cinq ans, sur les éléments suivants

S'agissant de l'évaluation de l'impact des activités sur la biodiversité, il n'existe pas de métrique unique comme c'est le cas pour le climat avec les émissions de CO2 permettant de mesurer les impacts et dépendances sur la nature. Néanmoins, Crédit Agricole S.A. a commencé à explorer et évaluer des outils capables d'agréger plusieurs indicateurs liés à la biodiversité. En 2022, plusieurs outils ont été testés à titre expérimental, tels qu'ENCORE (*Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure*), BIA-GBS (*Biodiversity Impact Analytics* alimentée par le *Global Biodiversity Score*) et Corporate Biodiversity Footprint (Iceberg Data Lab), afin de faire une première cartographie des impacts et dépendances potentiels sur la nature et biodiversité et pour mieux guider la réflexion du Groupe sur le sujet.

Spécifiquement, à date, CA Indosuez n'a pas défini de stratégie ou de trajectoire d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité. Il en est de même sur concernant l'activité de Mandat de Gestion en Produits Structurés.

Les travaux en cours sont détaillés dans la section IX ci-dessous.

VIII) Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques, notamment les risques physiques, de transition et de responsabilité liés au changement climatique et à la biodiversité

Les risques identifiés par CA Indosuez sont les suivants :

- Les risques climatiques et environnementaux : risques financiers pour le Groupe résultant de l'impact actuel ou futur de facteurs environnementaux sur les activités et actifs de nos contreparties ou ceux investis.
 - Facteurs de risques physiques : dommages directement causés par des événements environnementaux aigus (type catastrophe naturelle) ou chroniques (hausse des températures moyennes sur le long terme, élévation du niveau de la mer, perte de biodiversité...).
 - Facteurs de risques de transition : impact actuel ou prévu, sur les contreparties de l'établissement ou sur ses actifs investis, de la transition vers une économie résiliente au changement climatique ou écologiquement durable. Ils recouvrent les coûts induits par les évolutions réglementaires ou de politiques liées au climat et à l'environnement, les changements de comportements, les évolutions technologiques, les risques de réputation.

- Risques sociaux : risques liés aux droits, bien-être et intérêts des personnes et des communautés, comprenant des facteurs tels que l'(in)égalité, la santé, l'inclusion, les relations de travail, la santé et la sécurité au travail, le capital humain et les communautés.
- Risques de gouvernance : pratiques de gouvernance (y compris leadership et rémunération des dirigeants, audits, contrôles internes, lutte contre l'évasion fiscale, indépendance du Conseil d'administration, droits des actionnaires, corruption...) et manière dont les entreprises ou entités intègrent les facteurs environnementaux et sociaux dans leurs politiques et procédures.

Des travaux sont menés au niveau du Groupe Crédit Agricole afin de d'identifier, d'évaluer, de prioriser et de gérer ces risques liés à la prise en compte des critères ESG, Ainsi, à date, la gestion de ces risques n'est pas pleinement intégrée au cadre de gestion des risques des entités. Ainsi, il n'y a pas d'analyse détaillée, pour chaque risque, de la caractérisation, de la segmentation et l'indication des secteurs économiques et zones géographiques concernés par ces risques. De même, *a fortiori*, il n'existe pas de plan d'action visant à réduire l'exposition de l'entité à ces risques. Il en est de même sur concernant l'activité de Mandat de Gestion en Produits Structurés.

Plus spécifiquement, la démarche de prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques de CA Indosuez est définie dans la politique de gestion du risque de durabilité disponible sur le site de CA Indosuez France (<https://ca-indosuez.com/fr/nous-connaitre/ethique-et-conformite>). Basée sur les notations ESG de fournisseurs de données et des analystes externes reconnus par le marché pour les titres vifs et les fonds, la Politique de CA Indosuez consiste à exclure tout émetteur jugé par le Comité ESG d'Indosuez Wealth Management comme présentant des risques de durabilité extrêmes.

IX) Plan d'amélioration continue

CA Indosuez n'a pas d'engagement Taxonomie en 2023, mais a pour objectif de faire évoluer cet indicateur pour sa prise en compte dans son offre, ses processus et ses outils en 2024. De même, concernant les indicateurs d'investissement durable et PAI, CA Indosuez a pour objectif de les intégrer dans les outils avant la fin de l'année 2023. Cela permettra de suivre et proposer une offre adaptée aux préférences ESG de nos clients ; celles-ci incluent des enjeux Climat, Environnement et Questions sociales.

Une stratégie climat proactive est en cours d'élaboration pour renforcer notre politique d'exclusion et atteindre des trajectoires de réduction sur les énergies fossiles, avec un focus sur le charbon dans un premier temps.

Enfin, concernant l'activité de Gestion de Mandat sur produits structurés, une démarche est en cours pour intégrer des critères ESG dans la stratégie d'investissement en vue d'un référencement Article 8.

ANNEXE 1

LISTE DES FONDS CLASSIFIES ARTICLE 8 OU 9

Nom du fonds	Classification SFDR
AB SICAV I - Sustainable US Thematic Portfolio	9
Amundi Crédit Green Bonds	9
Amundi Funds - Euro Corporate Short Term Green Bond	9
Amundi Funds - Impact Green Bonds	9
Amundi Responsible Investing - Impact Green Bonds	9
BNP Paribas Funds Smart Food	9
DNCA Invest Beyond Semperosa	9
Goldman Sachs Global Equity Impact Opportunities	9
Indosuez Funds Sustainable Planet	9
Indosuez Objectif Terre	9
Janus Henderson Horizon Global Sustainable Equity Fund	9
Mirova Europe Environmental Equity Fund	9
Mirova Women Leaders Equity Fund	9
Nordea 1 - Global Climate and Environment Fund	9
Pictet-Clean Energy Transition	9
Pictet-Timber	9
Pictet-Water	9
RobecoSAM Smart Energy Equities	9
RobecoSAM Smart Materials Equities	9
RobecoSAM Sustainable Water Equities	9
Schroder International Selection Fund Global Energy Transition	9
Sycomore Fund SICAV - Sycomore Europe Happy@Work	9
UBAM - Positive Impact Emerging Equity	9
AB FCP I - Global High Yield Portfolio	8
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High Yield	8
AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Short Duration High Yield	8
AXA World Funds - ACT Emerging Markets Short Duration Bonds Low Carbon	8
AXA World Funds - Global Flexible Property	8
AXA World Funds - Global Inflation Bonds	8
AXA World Funds - Global Inflation Bonds Redex	8
AXA World Funds - Global Inflation Short Duration Bonds	8

AXA World Funds - Italy Equity	8
AXA World Funds - Switzerland Equity	8
AXA World Funds - US High Yield Bonds	8
Aberdeen Standard SICAV I - Asia Pacific Sustainable Equity Fund	8
Aberdeen Standard SICAV I - Asian Smaller Companies Fund	8
Aberdeen Standard SICAV I - China A Share Sustainable Equity Fund	8
Acatis Value Event Fonds	8
Aegon European ABS Fund	8
Algebris UCITS Funds plc - Algebris Financial Credit Fund	8
Algebris UCITS Funds plc - Algebris Financial Income Fund	8
Allianz Global Investors Fund - Allianz Europe Equity Growth	8
Allianz Global Investors Fund - Allianz Europe Small Cap Equity	8
Amundi Actions Euro ISR	8
Amundi Actions Europe ISR	8
Amundi Actions Foncier	8
Amundi Actions PME	8
Amundi Enhanced Ultra Short Term Bond SRI	8
Amundi Euro Liquidity Short Term SRI	8
Amundi France Engagement	8
Amundi Funds - Asia Equity Concentrated	8
Amundi Funds - Cash EUR	8
Amundi Funds - Cash USD	8
Amundi Funds - China Equity	8
Amundi Funds - Emerging Markets Equity Focus	8
Amundi Funds - Emerging Markets Green Bond	8
Amundi Funds - Equity Japan Target	8
Amundi Funds - Euro Aggregate Bond	8
Amundi Funds - Euro Corporate Bond	8
Amundi Funds - Euro High Yield Bond	8
Amundi Funds - Euroland Equity	8
Amundi Funds - Euroland Equity Small Cap	8
Amundi Funds - European Convertible Bond	8
Amundi Funds - European Equity Sustainable Income	8
Amundi Funds - European Subordinated Bond ESG	8
Amundi Funds - Global Aggregate Bond	8

Amundi Funds - Global Corporate Bond	8
Amundi Funds - Global Subordinated Bond	8
Amundi Funds - Latin America Equity	8
Amundi Funds - Multi-Asset Sustainable Future	8
Amundi Funds - Multi-Strategy Growth	8
Amundi Funds - Pioneer Strategic Income	8
Amundi Funds - Pioneer US Equity Research Value	8
Amundi Funds - SBI FM India Equity	8
Amundi Index Solutions - AMUNDI MSCI JAPAN ESG CLIMATE NET ZERO AMBITION CTB INDEX	8
Amundi Patrimoine	8
Amundi Responsible Investing - Just Transition For Climate	8
BFT Aureus ISR	8
BFT Sélection Rendement 2027 Réduction Carbone	8
BlackRock Global Funds - Continental European Flexible Fund	8
BlackRock Global Funds - European Value Fund	8
BlackRock Global Funds - World Healthscience Fund	8
BlackRock Strategic Funds - Sustainable Fixed Income Strategies Fund	8
CPR Cash	8
CPR Croissance Réactive	8
CPR Invest - Global Gold Mines	8
CPR Invest - Global Lifestyles	8
CPR Invest Blue Economy	8
CPR Invest Climate Action	8
CPR Invest Education	8
CPR Invest Global Disruptive Opportunities	8
CPR Invest Hydrogen	8
CPR Invest Reactive	8
CPR Invest Silver Age	8
CPR Invest Social Impact	8
CPR Silver Age	8
CPR USA ESG	8
CS Investment Funds 2 - Credit Suisse (Lux) Digital Health Equity Fund	8
CS Investment Funds 2 - Credit Suisse (Lux) Robotics Equity Fund	8
Candriam Equities L Biotechnology	8

Carmignac Patrimoine	8
Carmignac Portfolio Patrimoine	8
Carmignac Portfolio Sécurité	8
Carmignac Sécurité	8
Comgest Growth Asia Pac ex Japan	8
Comgest Growth Europe	8
Comgest Growth Japan	8
Comgest Renaissance Europe	8
DNCA Evolutif PEA	8
DNCA Invest Alpha Bonds	8
DNCA Invest Eurose	8
DPAM B - Real Estate Europe Dividend Sustainable	8
DWS Concept Kaldemorgen	8
DWS Floating Rate Notes	8
EDM-Inversión FI	8
Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe	8
Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe Fund	8
Edmond de Rothschild Fund - Bond Allocation	8
Eleva UCITS Fund - Fonds Eleva Absolute Return Europe	8
Eleva UCITS Fund - Fonds Eleva Euroland Selection	8
Eleva UCITS Fund - Fonds Eleva European Selection	8
Epsilon Fund - Emerging Bond Total Return	8
Eurizon Fund - Azioni Strategia Flessibile	8
Eurose	8
Exane Funds 2 Exane Pleiade Fund	8
Fidelity Europe	8
Fidelity Funds - China Consumer Fund	8
Fidelity Funds - China Focus Fund	8
Fidelity Funds - Emerging Markets Fund	8
Fidelity Funds - European High Yield Fund	8
Fidelity Funds - Germany Fund	8
Fidelity Funds - Global Dividend Fund	8
Fidelity Funds - Global Financial Services Fund	8
Fidelity Funds - Sustainable Asia Equity Fund	8
Fidelity Funds - Sustainable Eurozone Equity Fund	8

Fidelity Funds - Sustainable Global Health Care Fund	8
Fidelity Funds - Thailand Fund	8
Fidelity Funds - World Fund	8
Franklin Technology Fund	8
Franklin U.S. Opportunities Fund	8
GAM Star Fund plc - GAM Star Cat Bond	8
GAM Star Fund plc - GAM Star Credit Opportunities (EUR)	8
GAM Star Fund plc - GAM Star Credit Opportunities (GBP)	8
GAM Star Fund plc - GAM Star Credit Opportunities (USD)	8
Goldman Sachs China A-Share Equity Portfolio	8
Goldman Sachs Eurozone Equity Income	8
HSBC Global Investment Funds - Euro High Yield Bond	8
Indosuez Alternatives Investments SA SICAV-RAIF Core European Fund of Real Estate Funds	8
Indosuez Belgium Fund - Global Equity DBI-RDT	8
Indosuez Cap 2025	8
Indosuez Estrategia - Quality Thematics	8
Indosuez Euro Expansion	8
Indosuez Euro Patrimoine	8
Indosuez Euro Rendement	8
Indosuez Funds America Opportunities	8
Indosuez Funds Euro Bonds	8
Indosuez Funds Euro Value	8
Indosuez Funds Europe Opportunities	8
Indosuez Funds Global Trends	8
Indosuez Funds Short Term Euro	8
Indosuez Sérénité Plus	8
Invesco Funds - Invesco Nippon Small/Mid Cap Equity Fund	8
Invesco Funds - Invesco Pan European High Income Fund	8
JPMorgan Funds - ASEAN Equity Fund	8
JPMorgan Funds - Asia Pacific Income Fund	8
JPMorgan Funds - China Fund	8
JPMorgan Funds - Emerging Markets Equity Fund	8
JPMorgan Funds - Euroland Dynamic Fund	8
JPMorgan Funds - Greater China Fund	8

JPMorgan Funds - Income Fund	8
JPMorgan Funds - US Value Fund	8
JPMorgan Investment Funds - Global Balanced Fund	8
JPMorgan Investment Funds - Global Income Fund	8
JPMorgan Investment Funds - US Select Equity Fund	8
Janus Henderson Horizon Global Technology Leaders Fund	8
Janus Henderson Horizon Pan European Property Equities Fund	8
KBI Funds ICAV - KBI Global Sustainable Infrastructure Fund	8
Lazard Rathmore Alternative Fund	8
Lombard Odier Funds - Asia Value Bond	8
Lombard Odier Funds - Climate Transition	8
Lombard Odier Funds - Convertible Bond	8
M&G (Lux) Investment Funds 1 - M&G (Lux) Optimal Income Fund	8
MFS Meridian Funds - Prudent Capital Fund	8
Magallanes European Equity FI	8
Magallanes Value Investors UCITS European Equity	8
Morgan Stanley Investment Funds - Euro Corporate Bond Fund	8
Morgan Stanley Investment Funds - Global Brands Fund	8
Morgan Stanley Investment Funds - Global Convertible Bond Fund	8
Morgan Stanley Investment Funds - Global Fixed Income Opportunities Fund	8
Morgan Stanley Investment Funds - Global Infrastructure Fund	8
Morgan Stanley Investment Funds - US Growth Fund	8
Muzinich Enhancedyield Short-Term Fund	8
Muzinich ShortDurationHighYield Fund	8
Neuberger Berman Emerging Market Debt - Hard Currency Fund	8
Nordea 1 - Low Duration European Covered Bond Fund	8
Nordea 1 - Norwegian Bond Fund	8
Nordea 1 - Norwegian Short-Term Bond Fund	8
Nordea 1 - Stable Return Fund	8
Objectif Dynamisme	8
Objectif Long Terme	8
Objectif Prudence	8
Opcimmo	8
PIMCO GIS Capital Securities Fund	8
PIMCO GIS Euro Income Bond Fund	8

Pictet CH – Short-Term Money Market CHF	8
Pictet-Digital	8
Pictet-Digital	8
Pictet-Robotics	8
Pictet-Security	8
Pictet-Short-Term Money Market CHF	8
PineBridge Asia Pacific Investment Grade Bond Fund	8
Principal Global Investors Funds - Preferred Securities Fund	8
Robeco QI Global Dynamic Duration	8
RobecoSAM Euro SDG Credits	8
RobecoSAM Global SDG Credits	8
Schroder International Selection Fund Asian Local Currency Bond	8
Schroder International Selection Fund Swiss Small & Mid Cap Equity	8
Solidarité	8
T. Rowe Price Funds SICAV - European Smaller Companies Equity Fund	8
T. Rowe Price Funds SICAV - US Smaller Companies Equity Fund	8
Tikehau International Cross Assets	8
Tikehau Short Duration Fund	8
Vendôme France	8
Vendôme Sélection	8
Vendôme Sélection Euro	8
Vontobel Fund - Sustainable Emerging Markets Local Currency Bond	8
Vontobel Fund - mtX Sustainable Emerging Markets Leaders	8